la période *ta-tchong-siang-fou* (1008-1016), on compila le *Canon taoïque* [1]. Un homme riche, Lin Che-tch'ang, corrompit celui qui était à la tête [de l'entreprise] et lui fit insérer [ces deux livres] dans le *Canon* [2]; on plaça [le Canon] dans le Ming-tao-kong de Po-tcheou [3]. De plus, [ces hérétiques] invoquent faussement une poésie de Po Lo-t'ien qui dirait [4] : «Paisiblement j'ai regardé le récit de Sou-lin (Sûristan); la

(1) Cf. *supra*, p. 325-326.

(2) C'est Tchang Kiun-fang qui était à la tête de l'entreprise, et c'est lui qui trouva les «livres de Mâni» au Fou-kien; s'il y eut corruption, c'est donc lui qui se laissa acheter. Le nom même de Lin Che-tch'ang vient à l'appui de ce que nos textes nous ont déjà fait connaître sur le manichéisme foukienois : encore aujourd'hui, la très grande majorité des Chinois dont le nom de famille est Lin sont originaires de la région de Fou-tcheou.

(3) L'actuel Po-tcheou est au Ngan-houei; il semblerait donc qu'il y eût désaccord entre les textes des Song qui donnent Po-tcheou comme lieu de naissance traditionnel de Lao-tseu et les ouvrages modernes qui indiquent Lou-yi au Ho-nan. Le conflit n'est qu'apparent. Il n'y a rien sur le Ming-tao-kong dans l'actuel 亳州志 *Po tcheou tche* ou *Description de Po-tcheou* (Bibl. nat., coll. Pelliot, II, 678); c'est que Lou-yi faisait partie de Po-tcheou sous les T'ang et les Song, mais a été rattaché sous les Ming à Kouei-tö-fou du Ho-nan. Mais c'est bien à Lou-yi même, au pays natal traditionnel de Lao-tseu, que se trouvait le Ming-tao-kong. Ce grand temple taoïque s'appelait primitivement 奉元宮 Fong-yuan-kong; son nom fut changé à la suite d'une visite qu'y fit l'empereur Tchen-tsong en 1014 (cf. *Song che*, chap. 8, fol. 4 r°, et surtout *Siu tseu tche t'ong kien tch'ang pien* de Li Tao, chap. 82, fol. 2). Nous avons encore relevé la mention d'administrateurs du «Ming-tao-kong de Po-tcheou» au deuxième et au dixième mois de 1131 dans le *Kien yen yi lai hi nien yao lou* de Li Sin-tch'ouan (chap. 63, fol. 17; chap. 69, fol. 14). Le Ming-tao-kong, reconstruit à diverses reprises, subsiste encore (cf. 鹿邑縣志 *Lou yi hien tche* de 1896, chap. 5, fol. 12 v°, et diverses autres mentions, chap. 10 下, fol. 33 r°, 39 v°, 41 r°). Le Catalogue du *Canon taoïque* du Ming-tao-kong est indiqué, en six chapitres, dans les listes bibliographiques du *T'ong tche* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 322). Le *Canon taoïque* déposé au pays natal de Lao-tseu et dont parle Hong Mai devait être soit l'exemplaire type établi en 1019 par Tchang Kiun-fang, soit une copie exacte de cet exemplaire. La façon dont s'exprime Hong Mai tendrait à faire croire que les livres de Mâni figuraient encore au XIIe siècle dans le *Canon taoïque*; mais ce n'est qu'une possibilité.

(4) Po Lo-t'ien est l'appellation de Po Kiu-yi, sur lequel cf. *supra*, p. 276.